



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement d'emprunt **741-2017**, adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 14 août 2017, décrétant un emprunt au fonds général de la municipalité n'excédant pas 234 964,75 \$, pour l'exécution des travaux de prolongement des conduites d'aqueduc de la 34<sup>e</sup> Avenue et de la 35<sup>e</sup> Avenue, a reçu l'approbation des personnes habiles à voter de la municipalité.

Conséquemment, ce règlement entre en vigueur en date de ce jour.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 23<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AOÛT 2017.**

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 23<sup>e</sup> jour du mois d'août 2017, entre 12 h et 16 h.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23<sup>e</sup> jour du mois d'août 2017.*

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière